



## Comité Interprofessionnel du Bois-Energie

# RENFORCEMENT ET AMELIORATION DU RESEAU DES ANIMATEURS BOIS-ENERGIE

Document interne (\*)

### Résumé

Ce document est la synthèse de l'enquête effectuée par la commission « Animation bois-énergie » du CIBE. Il présente une typologie de l'animation, la classification des régions et départements selon cette typologie et recense quelques propositions d'actions pour renforcer le réseau des animateurs.

.....  
.....  
.....

Document produit par la **commission ANI « Animation bois-énergie »**

**Rédacteur** : Stéphane COUSIN (Biomasse Normandie), collectif

**Date de première émission** : Mai 2011

**Date de la présente version** : Mai 2011

**Référence** : 2011-ANI-1

(\*) Le CIBE attache une importance toute particulière à la vérification des informations qu'il délivre. Toutefois ces informations ne sauraient être utilisées sans vérifications préalables par le lecteur et le CIBE ne pourra être tenu pour responsable des conséquences directes ou indirectes pouvant résulter de l'utilisation, la consultation et l'interprétation des informations fournies. L'utilisateur est seul responsable des dommages et préjudices, directs ou indirects, matériels ou immatériels dès lors qu'ils auraient pour cause, fondement ou origine un usage du présent document.

## Renforcement et amélioration du réseau des animateurs bois-énergie

La commission ANI « Animation bois-énergie » du CIBE a mené, fin 2010 / début 2011, une enquête visant à :

- identifier et caractériser les structures intervenant dans l'animation bois-énergie et les animateurs qu'elles emploient ;
- recueillir des propositions d'action pour renforcer le réseau des animateurs.

La présente note constitue la synthèse de cette enquête

### Structures d'animation

Les structures à identifier sont celles ayant un rôle d'information / accompagnement des maîtres d'ouvrage de chaufferies bois et/ou de structuration de la filière d'approvisionnement en combustible bois.

On appelle :

- « *structure d'animation du programme bois-énergie* » un organisme bénéficiant d'un financement ADEME d'une part et Région et/ou Département d'autre part, spécifiquement pour l'animation du programme bois-énergie régional ou départemental (rentre dans cette catégorie le cas particulier d'une Région ou d'un Département assurant l'animation avec son propre personnel) ;
- « *structure associée à l'animation* » un organisme ne disposant pas de financement ADEME pour cette mission.

**Tableau 1 : Structures d'animation bois-énergie et animateurs par région** (source CIBE)

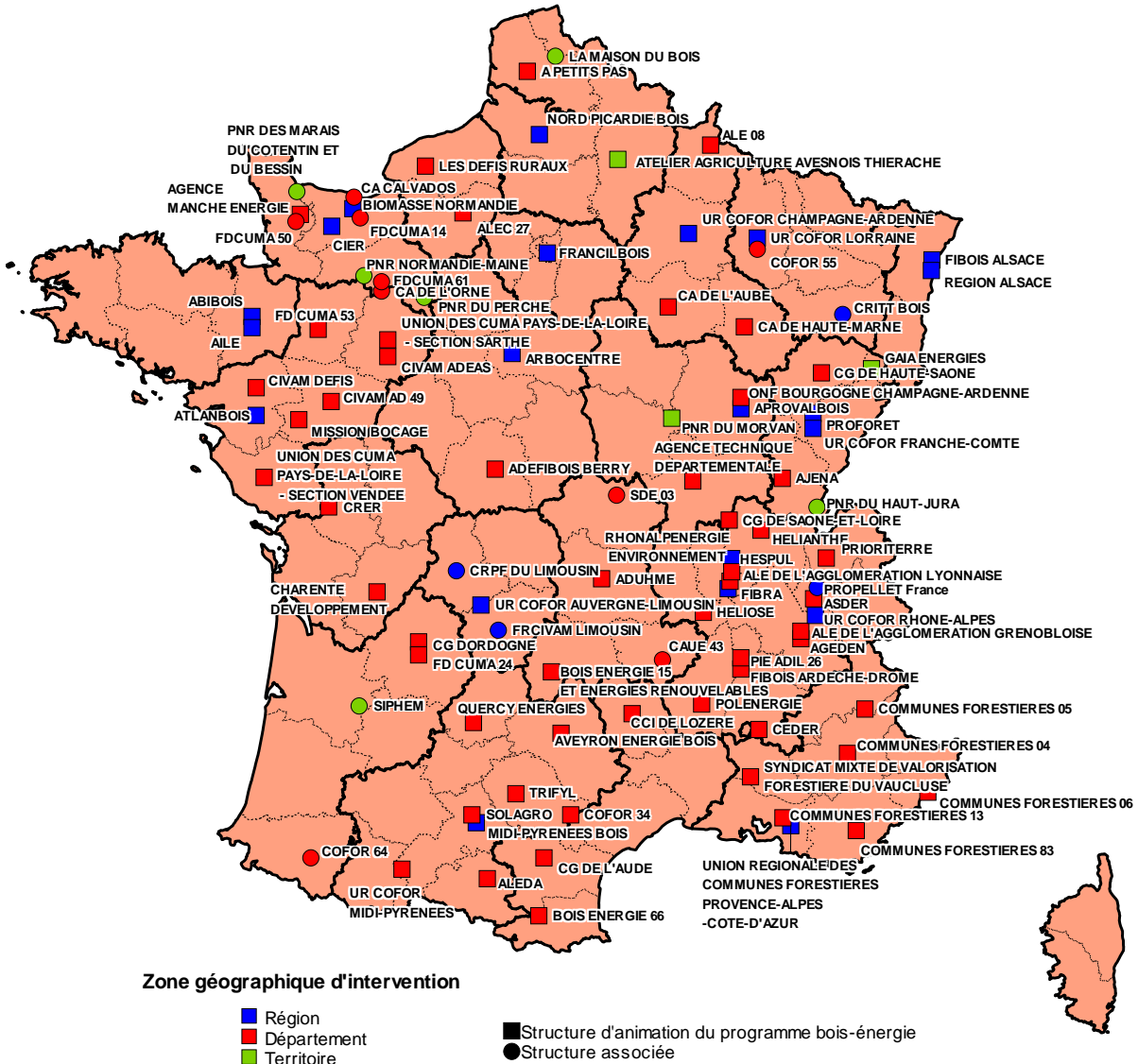
Région	Animation du programme bois-énergie		Animation autre		Total	
	Nombre structures	Nombre animateurs <sup>(1)</sup>	Nombre structures	Nombre animateurs <sup>(1)</sup>	Nombre structures	Nombre animateurs <sup>(1)</sup>
Alsace	2	6	0	0	2	6
Aquitaine	2	2	2	2	4	4
Auvergne	2	3	3	3	5	6
Basse-Normandie <sup>(2)</sup>	3	5	7	7	10	12
Bourgogne	5	5	0	0	5	5
Bretagne	2	3	0	0	2	3
Centre	2	3	0	0	2	3
Champagne-Ardenne	4	4	0	0	4	4
Corse	0	0	0	0	0	0
Franche-Comté	7	7	2	2	9	9
Haute-Normandie <sup>(2)</sup>	3	4	0	0	3	4
Ile-de-France	0	0	1	1	1	1
Languedoc-Roussillon	4	6	0	0	4	6
Limousin	0	0	3	3	3	3
Lorraine	0	0	3	3	3	3
Midi-Pyrénées	7	6	0	0	7	6
Nord-Pas-de-Calais	1	1	1	1	2	2
Pays-de-la-Loire	8	11	0	0	8	11
Picardie	2	2	0	0	2	2
Poitou-Charentes	2	2	0	0	2	2
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	7	8	0	0	7	8
Rhône-Alpes	16	18	1	1	17	19
<b>France</b>	<b>79</b>	<b>96</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>102</b>	<b>119</b>

<sup>(1)</sup> Nombre d'animateurs (personnes physiques) et non d'équivalents temps plein (les données sont lacunaires)

<sup>(2)</sup> Double compte pour la structure Biomasse Normandie (qui intervient à la fois en Basse-Normandie et en Haute-Normandie) mais pas pour les animateurs qu'elle emploie.

Début 2011, on recense ainsi 78 structures d'animation des programmes bois-énergie employant 96 animateurs. Les structures associées identifiées sont au nombre de 23 mais sont vraisemblablement beaucoup plus nombreuses.

Carte 1 : Les structures d'animation bois-énergie en 2011 (source CIBE / Biomasse Normandie – mars 2011)



## Typologie de l'animation bois-énergie

La région semble être l'échelon territorial le plus pertinent pour mener une analyse sur l'animation bois-énergie. C'est en effet le territoire le plus souvent adapté pour conduire la réflexion prospective et la concertation et prendre des décisions, qu'il s'agisse de la mise en œuvre des programmes de développement des chaufferies et réseaux et de leur approvisionnement, de la mobilisation des acteurs des deux « sphères » de la forêt / bois et du bâtiment / énergie ou de la prise en compte d'une double approche économique et territoriale.

Concernant l'information et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage, trois principaux types d'animation sont identifiés à l'échelle d'une région :

- type 1 : une seule structure œuvrant sur l'ensemble du territoire ;
- type 2 : répartition sectorielle des tâches d'animation entre plusieurs acteurs, généralement selon le type de maître d'ouvrage et/ou la puissance des installations bois envisagées ; une coordination est assurée à l'échelle régionale ;
- type 3 : répartition géographique des tâches d'animation entre plusieurs acteurs, généralement à l'échelle du département mais aussi sur des territoires plus restreints (qui peuvent parfois être situés sur plusieurs départements), avec ou sans structure d'animation coordonnant l'ensemble à l'échelle régionale.

Il est à noter que pour les trois types d'animation précités, le pilotage du programme bois-énergie est assuré par les pouvoirs publics financeurs : ADEME, Régions et/ou Départements. Ainsi, il y a une cohérence régionale, même dans les régions de type 3 sans structure d'animation assurant la coordination.

Un dernier type d'animation (type 4) peut-être défini comme la déclinaison du type 1 à l'échelle départementale, lorsque aucun des types précédents ne permet de décrire la situation.

Enfin, il subsiste des régions et des départements non couverts par une activité d'animation.

En règle générale, les organismes d'animation s'occupent également de la structuration de l'approvisionnement en combustibles bois sur leur territoire d'intervention. D'autres structures peuvent cependant être spécifiquement missionnées dans ce but par l'ADEME, les Régions et les Départements.

**Tableau 2 : Typologie de l'activité d'animation** (source CIBE)

Type d'animation	Territoire de structuration de l'activité d'animation	Nombre de structures d'animation sur le territoire de structuration	Activité de chaque structure	
			Territoire d'intervention	Tâches d'animation réalisées
Type 1	Région	Une seule	Région	Toutes
Type 2	Région	Plusieurs	Région	Une partie
Type 3	Région	Plusieurs	Portion de région (département le plus souvent)	Toutes
Type 4	Département	Une seule	Département	Toutes

### **Classification des régions et départements selon le type d'animation**

L'objectif de cette classification des régions et départements est d'obtenir une vision de l'activité d'animation bois-énergie financée en tant que telle par les pouvoirs publics. L'analyse est donc effectuée sur la base de l'organisation entre « structures d'animation des programmes bois-énergie » et les « structures associées » ne sont pas prises en compte pour l'exercice.

### Animation de type 1

Les régions concernées par le type 1 sont :

- **Alsace** : l'animation est assurée par la Région ; l'interprofession de la filière forêt / bois Fibois Alsace intervient sur la structuration de l'approvisionnement en combustibles ;
- **Bretagne** : l'animation est assurée par l'association AILE ; l'interprofession de la filière forêt / bois Abibois intervient sur la mobilisation des bois forestiers privés ;
- **Centre** : l'animation est assurée par l'interprofession de la filière forêt / bois Arbocentre ; l'association Adéfibois Berry intervient dans les départements du Cher et de l'Indre ;
- **Picardie** : l'animation est assurée par l'interprofession de la filière forêt / bois Nord Picardie Bois ; l'association AAAT intervient en Thiérache dans le département de l'Aisne.

### Animation de type 2

Les régions concernées par le type 2 sont :

- **Basse-Normandie** : l'animation est assurée par l'association Biomasse Normandie sur l'ensemble de la région, en collaboration avec l'association CIER pour les chaufferies dédiées de moins de 200 kW (Calvados, Orne) et l'Agence Manche Energie (Manche) ;
- **Haute-Normandie** : l'animation est assurée par l'association Biomasse Normandie sur l'ensemble de la région, en collaboration avec l'ALE 27 (Eure) et l'association Les Défis Ruraux (Seine-Maritime) pour les chaufferies communales de moins de 150 kW et les agriculteurs ;
- **Pays-de-la-Loire** : l'animation est assurée par l'interprofession de la filière forêt / bois Atlanbois sur l'ensemble de la région, en collaboration avec les associations CIVAM Défis (Loire-Atlantique), CIVAM AD 49 (Maine-et-Loire – hors Mauges), Mission Bocage (Maine-et-Loire – Mauges), FD CUMA 53 (Mayenne), CIVAM Adeas et Union des CUMA Pays-de-la-Loire section Sarthe (Sarthe) et Union des CUMA Pays-de-la-Loire section Vendée (Vendée) pour le petit collectif et les agriculteurs.

### Animation de type 3

Les régions concernées par le type 3 sont :

- **Champagne-Ardenne** : l'animation est assurée par l'ALE 08 (Ardennes), les chambres d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne pour leur département respectif ainsi que l'UR COFOR Champagne-Ardenne (ensemble de la région) en complément et en partenariat avec les structures précédentes ; il n'y a pas de structure d'animation dans la Marne ;
- **Franche-Comté** : l'animation est assurée par le Conseil général du Doubs (Doubs), l'association Ajena (Jura), le Conseil général de la Haute-Saône et le SIED 70 (Haute-Saône) ainsi que l'ADEME (Territoire de Belfort) ; les notes d'opportunité et les cahiers des charges sont toutefois réalisés par l'Ajena (Doubs et Jura), l'association ADERA (Haute-Saône) et Gaïa Energies (Aire urbaine Belfort Montbéliard Héricourt) ; Proforêt (association des entrepreneurs forestiers de Franche-Comté) et

l'UR COFOR Franche-Comté interviennent pour la structuration de l'approvisionnement des chaufferies ;

- **Languedoc-Roussillon** : l'animation est assurée par le Conseil général de l'Aude (Aude), la Chambre de commerce et d'industrie de Lozère (Gard, Lozère), les COFOR 34 (Hérault) et l'association Bois Energie 66 (Pyrénées-Orientales) ;
- **Midi-Pyrénées** : l'animation est assurée par l'agence locale de l'énergie ALEDA (Ariège), l'association Aveyron Energie Bois (Aveyron), l'UR COFOR Midi-Pyrénées (sud de la Haute-Garonne, Gers et Hautes-Pyrénées), l'association Solagro (nord de la Haute-Garonne), l'association Quercy Energies (Lot et Tarn-et-Garonne) et le syndicat départemental Trifyl (Tarn), la coordination à l'échelle régionale étant assurée par l'interprofession de la filière forêt / bois Midi-Pyrénées Bois ;
- **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : l'animation est assurée par les associations départementales des communes forestières dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var, ainsi que par le Syndicat mixte de valorisation forestière du Vaucluse dans le Vaucluse ; la coordination à l'échelle régionale est assurée par l'UR COFOR Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;
- **Rhône-Alpes** : l'animation est assurée par :
  - . les associations membres du réseau régional IERA (Info Energie Rhône-Alpes) : Hélianthe (Ain), Polénergie (Ardèche), PIE ADIL 26 (Drôme, hors Drôme provençale), Ceder (Drôme provençale), ALEC de l'agglomération grenobloise, Ageden (Isère, hors agglomération de Grenoble), Hélios (Loire), Latere (Loire, industriels), ALE de l'agglomération lyonnaise, Hespul (Rhône, hors agglomération de Lyon), Asder (Savoie) et Prioriterre (Haute-Savoie) ;
  - . l'interprofession interdépartementale de la filière forêt / bois Fibois Ardèche-Drôme, qui assure la coordination de l'animation sur ces deux départements ;
  - . l'agence régionale de l'énergie Rhônalpénergie Environnement qui intervient sur les aspects juridiques et financiers des gros projets de réseaux de chaleur, en complément des associations départementales ;
  - . l'interprofession régionale de la filière forêt / bois Fibra pour la structuration de l'approvisionnement, en partenariat avec les associations départementales ;
  - . l'UR COFOR Rhône-Alpes pour les plates-formes de conditionnement / stockage de combustibles bois et les chantiers de broyage.

#### Animation de type 4

Les départements concernés par le type 4 sont :

- **Aquitaine** :
  - . **Dordogne** (animation assurée par le Département et la FD CUMA 24) ;
- **Auvergne** :
  - . **Cantal** (association Bois Energie 15),
  - . **Puy-de-Dôme** (association Aduhme) ;
- **Bourgogne** :
  - . **Côte-d'Or** (ONF Bourgogne Champagne-Ardenne),
  - . **Saône-et-Loire** (Agence Technique Départementale et Conseil général),
  - . le Parc naturel régional du Morvan (situé sur les quatre départements bourguignons) est financé pour l'animation bois-énergie sur son territoire ;

- . l'interprofession de la filière forêt / bois Aprovalbois intervient sur la structuration de l'approvisionnement en combustibles à l'échelle de la région ;
- **Nord-Pas-de-Calais :**
  - . **Pas-de-Calais** (association A Petits Pas) ;
- **Poitou-Charentes :**
  - . **Charente** (animation assurée par l'agence départementale Charente Développement),
  - . **Deux-Sèvres** (association CRER).

### Zones lacunaires

Les zones sans animation du programme bois-énergie financée par les pouvoirs publics sont :

- Aquitaine : **Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques ;**
- Auvergne : **Allier et Haute-Loire ;**
- Bourgogne : **Nièvre et Yonne ;**
- Champagne-Ardenne : **Marne ;**
- **Corse** : toute la région ;
- **Ile-de-France** : toute la région ;
- **Limousin** : toute la région ;
- **Lorraine** : toute la région ;
- Nord-Pas-de-Calais : **Nord ;**
- Poitou-Charentes : **Charente-Maritime et Vienne.**

### **Propositions d'actions pour renforcer le réseau des animateurs**

D'une manière générale, **il est nécessaire que l'animation bois-énergie fasse l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, notamment par l'attribution de moyens financiers suffisants** et en phase avec les objectifs ambitieux du Grenelle de l'environnement, qui seront difficiles à atteindre si une structuration musclée de la filière ne se met pas en place.

#### Optimisation de l'animation existante

- Mise en place d'un véritable réseau :
  - . création d'une plate-forme dématérialisée (extranet) d'échange de documents, d'informations, de savoir-faire..., accessible uniquement aux animateurs bois-énergie et administrée par une personne clairement identifiée s'en occupant quotidiennement (pour qu'un tel service fonctionne, il faut qu'il soit vivant et réactif) ;
  - . organisation d'une réunion annuelle des animateurs bois-énergie : se tenant sur deux jours, elle doit permettre aux animateurs de se connaître (ce qui n'est bien souvent pas le cas aujourd'hui), de s'informer, de débattre de thèmes divers en lien avec leur travail quotidien (en termes de contenu ou d'organisation), de se faire reconnaître par les pouvoirs publics (financeurs et décideurs, notamment ADEME, Régions, Départements...) comme acteurs incontournables de la filière et de leur faire part de leurs besoins.

- Estimation des besoins des animateurs en termes de formation (aux plans technique, juridique...), bilan des formations existantes sur le bois-énergie aux échelons national et régional, propositions visant à adapter ou renforcer l'offre de formation à destination des animateurs ; si besoin, élaboration et mise en œuvre d'un panel de sessions de formation adaptées aux besoins des animateurs.

#### Promotion de l'animation bois-énergie auprès des maîtres d'ouvrage et des acteurs de la filière bois-énergie

- Réalisation d'une plaquette présentant le rôle central de l'animateur dans la structuration de la filière (sera finalisée en 2010).
- Rédaction d'une charte de déontologie que s'engageraient à respecter les animateurs.

~ Concernant ces deux catégories de propositions, il serait probablement utile de s'inspirer des actions mises en place par l'ADEME pour les Espaces Info-Energie, moyennant une analyse critique et une adaptation au contexte de l'animation bois-énergie.

#### Mise en place d'une animation dans les régions et départements lacunaires

- Réalisation d'une étude spécifique, portée par le CIBE en partenariat avec l'Association des Régions de France (ARF) et l'Association des Départements de France (ADF) et avec le soutien financier de l'ADEME et de Régions et Départements volontaires :
  - . pour plusieurs régions où l'animation existe depuis plusieurs années, faire une analyse précise de celle-ci (historique, organisation...), définir les atouts / faiblesses et en tirer les éléments qui pourraient être adaptés sur les territoires lacunaires ;
  - . pour les territoires des Régions et Départements participant au financement de l'étude, faire :
    - un état des lieux de la filière bois-énergie : chaufferies en fonctionnement / en construction / en projet, structures d'approvisionnement en combustibles bois...
    - une analyse du potentiel d'animation : structures existantes qui pourraient porter l'animation, structures à créer ;
    - des propositions concrètes pour la mise en place d'une animation cohérente à l'échelle du territoire.



# **ANNEXE**

Région	Animation du programme bois-énergie régional	Organisme	Territoire d'intervention			Tâches d'animation		
			Région	Département	Autre	Coordination régionale	Structuration de l'approvisionnement	Accompagnement des maîtres d'ouvrage
Alsace	Oui	Région Alsace	X			X	X	X
		Fibois Alsace	X				X	
Aquitaine	Oui	Conseil général de Dordogne		24				
		FD CUMA 24		24			X	
	Non	COFOR 64 SIPHEM		64	SIPHEM (33)			
Auvergne	Oui	Bois Energie 15		15			X	X
		Aduhme		63			X	X
	Non	UR COFOR Auvergne Limousin SDE 03 CAUE 43 / EIE	X	03 43			X	X
Basse-Normandie	Oui	Biomasse Normandie	X			X	X	X
		CIER		14 & 61				X
		Agence Manche Energie		50				X
	Non	FD CUMA 14		14			X	
		FD CUMA 50		50			X	
		FD CUMA 61		61			X	
		Chambre d'agriculture de l'Orne		61			X	
		PNR des Marais du Cotentin et du Bessin				PNR	X	X
PNR du Perche				PNR	X	X		
PNR Normandie-Maine				PNR	X	X		
Bourgogne	Oui	Aprovalbois	X				X	
		ONF Bourgogne Champagne-Ardenne		21				X
		Conseil général de Saône-et-Loire		71				X
		Agence Technique Départementale		71				X
		PNR du Morvan				PNR	X	X
Bretagne	Oui	AILE	X			X	X	X
		Abibois	X				X	
Centre	Oui	Arbocentre Adéfibois Berry	X	18 & 36		X	X	X
Champagne-Ardenne	Oui	UR COFOR Champagne-Ardenne	X	51			X	X
		ALE 08		08			X	X
		Chambre d'agriculture de l'Aube		10			X	X
		Chambre d'agriculture de Haute-Marne		52			X	X
Corse								
Franche-Comté	Oui	Proforêt	X				X	
		Conseil général du Doubs		25				X
		Àjena		25 & 39				X
		ADERA		70				X
		Conseil général de la Haute-Saône		70				X
		SIED 70		70				X
	Gaïa Energies				Aire urbaine 90 + 2 Pays (25 & 70)			X
Non	UR COFOR Franche-Comté PNR du Haut-Jura	X				X		
Haute-Normandie	Oui	Biomasse Normandie	X			X	X	X
		ALEC 27		27			X	X
		Les Défis Ruraux		76			X	X
Ile-de-France	Non	Francilbois	X				X	X
Languedoc-Roussillon	Oui	Conseil général de l'Aude		11			X	X
		CCI de Lozère		30 & 48			X	X
		COFOR 34		34			X	X
		Bois Energie 66		66			X	X

Limousin	Non	UR COFOR Auvergne Limousin	X			X	X	
		CRPF du Limousin						
		FR CIVAM Limousin						
Lorraine	Non	UR COFOR Lorraine	X					
		COFOR 55		55				
		CRITT Bois		88		X	X	
Midi-Pyrénées	Oui	Midi-Pyrénées Bois	X		X	X	X	
		ALEDA		09		X	X	
		Aveyron Energie Bois		12		X	X	
		UR COFOR Midi-Pyrénées		31 (sud), 32 & 65		X	X	
		Solagro		31 (nord)		X	X	
		Quercy Energies		46 & 82		X	X	
		Trifyl		81			X	
Nord-Pas-de-Calais	Oui	A Petits Pas		62			X	
	Non	La Maison du Bois			Pays des 7 Vallées	X		
Pays-de-la-Loire	Oui	Atlanbois	X		X	X	X	
		CIVAM Défis		44		X	X	
		CIVAM AD 49		49 (hors Mauges)		X	X	
		Mission Bocage		49 (Mauges)		X	X	
		FD CUMA 53		53		X	X	
		CIVAM Adéas		72		X	X	
		Union des CUMA Pays-de-la-Loire - Section Sarthe		72		X	X	
		Union des CUMA Pays-de-la-Loire - Section Vendée		85		X	X	
Picardie	Oui	Nord Picardie Bois	X		X	X	X	
		Atelier Agriculture Avesnois Thiérache			Thiérache	X	X	
Poitou-Charentes	Oui	Charente Développement		16		?	X	
		CRER		79		?	X	
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Oui	UR COFOR Provence-Alpes-Côte-d'Azur	X		X	X	X	
		COFOR 04		04		X	X	
		COFOR 05		05		X	X	
		COFOR 06		06		X	X	
		COFOR 13		13		X	X	
		COFOR 83		83		X	X	
		Syndicat mixte de valorisation forestière du Vaucluse		84		X	X	
Rhône-Alpes	Oui	Rhônealénergie Environnement	X			X	X	
		Fibra	X				X	
		UR COFOR Rhône-Alpes	X				X	
		Hélianthe		01			X	X
		Polénergie		07			X	X
		Fibois Ardèche-Drôme		07 & 26			X	X
		PIE ADIL 26		26 (hors Drôme provençale)			X	X
		Ceder		26 (Drôme provençale)			X	X
		Ageden		38 (hors agglo grenobloise)			X	X
		ALEC de l'agglomération grenobloise		38 (agglo grenobloise)			X	X
		Héliose		42			X	X
		LATERE		42			X	X
		ALE de l'agglomération lyonnaise		69 (agglo lyonnaise)			X	X
		Hesput		69 (hors agglo lyonnaise)			X	X
		Asder		73			X	X
		Prioriterre		74			X	X
Non	Propellet France	X				Granulés		